



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A RABAT  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE  
LE 29 RAMADAN 1440 (4 JUIN 2019)**

\*

I- Le Ministre de la Justice a présenté un exposé sur la mise en conformité de certaines dispositions de la loi organique n° 86.15 fixant les conditions et modalités de l'exception d'inconstitutionnalité d'une loi, avec la décision de la Cour Constitutionnelle n° 70/18 du 6 mars 2018.

**II- Le conseil a approuvé les projets de textes suivants :**

☛ **Projet de loi organique**

**Projet de loi organique n° 17.19** modifiant et complétant la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

☛ **Projets de décrets relatifs au domaine militaire**

1. **Projet de décret n° 2.19.204** modifiant le décret n° 2.18.172 du 11 kaâda 1439 (25 juillet 2018) portant réorganisation de l'École de la Protection Civile.
2. **Projet de décret n° 2.19.500** modifiant et complétant le dahir n° 1.57.015 du 13 jourmada II 1376 (15 janvier 1957) fixant le traitement des personnels militaires à solde mensuelle des Forces Armées Royales.
3. **Projet de décret n° 2.19.501** modifiant et complétant le décret n° 2.56.680 du 24 hijja 1375 (2 août 1956) fixant le régime de solde, alimentation et frais de déplacement des militaires à solde spéciale progressive des Forces Armées Royales ainsi que les règles d'administration et de comptabilité.
4. **Projet de décret n° 2.19.461** modifiant et complétant le décret n° 2-58-1381 du 15 jourmada I 1378 (27 novembre 1958) fixant les conditions d'attribution des prestations familiales aux fonctionnaires, personnels militaires et agents de l'Etat, des municipalités et des établissements publics.
5. **Projet de décret n° 2.19.480** modifiant le décret n° 2.17.826 du 17 jourmada II 1439 (6 mars 2018) fixant les modalités d'application du statut particulier des personnels des Forces Auxiliaires.

☛ **Accords internationaux**

1. **Convention** dans le domaine de l'assistance judiciaire en matière pénale entre le Royaume du Maroc et la République du Rwanda, faite à Rabat le 19 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 38.19** portant approbation de cette Convention.
2. **Convention** d'extradition entre le Royaume du Maroc et la République du Rwanda, faite à Rabat le 19 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 37.19** portant approbation de cette Convention.

3. **Convention** en vue d'éviter la double imposition, de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et d'établir les règles d'assistance réciproque entre le Royaume du Maroc et la République du Bénin, faite à Marrakech le 25 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 34.19** portant approbation de cette Convention.
4. **Convention** de coopération judiciaire en matière civile, commerciale et administrative entre le Royaume du Maroc et la République du Bénin, faite à Marrakech le 25 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 35.19** portant approbation de cette Convention.
5. **Accord** relatif aux transports internationaux routiers de voyageurs et de marchandises, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Bénin, fait à Marrakech le 25 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 42.19** portant approbation de cet Accord.
6. **Convention** en matière de marine marchande entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République du Liberia, faite à Marrakech le 25 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 33.19** portant approbation de cette Convention.
7. **Convention** tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et à prévenir l'évasion et la fraude fiscale entre le Royaume du Maroc et la République du Liberia, faite à Rabat le 25 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 32.19** portant approbation de cette Convention.
8. **Accord** sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Libéria fait à Marrakech le 25 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 43.19** portant approbation de cet Accord.
9. **Accord** sous forme d'échange de lettres entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne sur la modification des Protocoles n° 1 et n° 4 de l'Accord Euro-Méditerranéen établissant une association entre le Royaume du Maroc d'une part, et les Communautés Européennes et leurs États membres, d'autre part, fait à Bruxelles le 25 octobre 2018.
  - **Projet de loi n° 10.19** portant approbation de cet Accord.
10. **Accord** de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne, son Protocole de mise en œuvre ainsi que l'Échange de lettres accompagnant ledit Accord, faits à Bruxelles le 14 janvier 2019.
  - **Projet de loi n° 14.19** portant approbation de l'Accord, du Protocole et de l'Échange de lettres précités.
11. **Accord** relatif à la coopération en matière de lutte contre la criminalité, fait à Rabat le 13 février 2019 entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne.
  - **Projet de loi n° 15.19** portant approbation de cet Accord.
12. **Protocole** pour la donation irrévocable de la propriété du « GRAN TEATRO CERVANTES » de Tanger, fait à Rabat le 13 février 2019 entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne.
  - **Projet de loi n° 16.19** portant approbation de ce Protocole.

13. **Accord** de coopération dans le domaine du tourisme, fait à Rabat le 8 février 2019 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Croatie.
14. **Accord-cadre** relatif à la coopération dans le domaine de la défense, fait à Rabat le 8 février 2019 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Croatie.
  - **Projet de loi n° 18.19** portant approbation de cet Accord-cadre.
15. **Accord** de coopération commerciale et économique entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République de Serbie, fait à Rabat le 6 mars 2019.
  - **Projet de loi n° 36.19** portant approbation de cet Accord.
16. **Accord-cadre** de coopération économique, fait à Rabat le 4 décembre 2018 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Tchèque.
  - **Projet de loi n° 19.19** portant approbation de cet Accord-cadre.
17. **Accord** portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF), signé à Kigali (Rwanda), le 21 mars 2018.
  - **Projet de loi n° 11.19** portant approbation de cet Accord.

### **III- NOMINATIONS :**

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, et sur proposition du Chef du gouvernement et à l'initiative du ministre de l'économie et des finances, ont été nommés :

- **Le Directeur du Fonds de Solidarité contre les Evénements Catastrophiques ;**
- **Le Président Directeur Général du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH).**